

BAREME HONORAIRES AGENCE

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

8000 €(maximum) sur les ventes inférieures à 160 000 €

5%(maximum) sur les ventes supérieures à 160 000 €

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

Les dossiers d'avis de valeur ou d'information feront l'objet d'un devis.

Toutes interventions complémentaires à son action d'entremise classique hors champ d'application de la loi Hoguet pourra faire l'objet d'une facturation après validation par le client par le moyen d'un devis.

Toutes prestations de courtage,administratives ou opérationnelles feront l'objet d'un devis et d'un contrat hors champ d'application de la loi Hoguet.

LOCATIONS

Honoraires par prix au m ²	visite dossier bail	Etats des lieux	TOTAL
Zone très tendue	12 €	3 €	15 €
Zone tendue	10 €	3 €	13 €
reste territoire	8 €	3 €	11 €

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F375>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2954>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F375>

Montants TTC avec TVA au taux en vigueur 20%

A cas de non paiement dans les délais des pénalités de retard seront appliqués

Carte professionnelle 310120116000008499

transaction sans maniement ni détention de fonds.

ARTIS IMMOBILIER CMC,SIREN 799902374 MEMBRE ARTIS HOLDING AU CAPITAL DE 100 000 € SIREN 849482971 ,FR32849482971 CPI 310120116000008499 CCI TOULOUSE